



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Cadarache-Masurca>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Cadarache : Dépassement d'une limite de masse de matière fissile dans le laboratoire de MASURCA**

10 juillet 2012

France : Cadarache : Dépassement d'une limite de masse de matière fissile dans le laboratoire de MASURCA

Le 10 juillet 2012, le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) de Cadarache a constaté le dépassement d'une limite de masse de matière fissile dans le laboratoire de l'installation nucléaire de base MASURCA. Le CEA a relevé une masse de matière fissile de 408 g dans ce laboratoire alors que la limite autorisée par l'ASN est de 350 g. Cet écart a été mis en évidence à l'occasion de la constitution d'un dossier de sûreté par l'exploitant.

Cet évènement n'a entraîné aucune conséquence sur la sécurité des personnes ou l'environnement. Le CEA a immédiatement interdit tout mouvement de matières fissiles dans le laboratoire concerné afin de prévenir le risque de criticité.

Le CEA a déclaré cet évènement significatif à l'ASN le 12 juillet 2012 avec une proposition de classement au niveau 0 sur l'échelle internationale de gravité des évènements nucléaires INES (échelle graduée de 0 à 7 par ordre croissant de gravité).

L'ASN, après avoir analysé les circonstances de l'évènement, a demandé un reclassement au niveau 1 sur l'échelle INES en raison d'un franchissement d'une limite de sûreté-criticité. La déclaration mise à jour lui a été transmise le 7 août 2012.

L'ASN a demandé qu'un compte-rendu complet de cet évènement lui soit transmis sous un mois, incluant :

- ▶ une analyse approfondie de l'anomalie constatée et de ses causes ;
- ▶ des mesures correctives que le CEA mettra en place pour éviter que cet évènement ne se reproduise.

[https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incidents-des-installations-nucleaires/Depas-
sement-d-une-limite-de-masse-de-matiere-fissile-dans-le-laboratoire-de-MASURCA](https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incidents-des-installations-nucleaires/Depas-
sement-d-une-limite-de-masse-de-matiere-fissile-dans-le-laboratoire-de-MASURCA)

Cette affaire a fait l'objet d'une plainte du Réseau "Sortir du nucléaire".

Pour en savoir plus sur cette action juridique :

<https://www.sortirdunucleaire.org/CEA-Cadarache-depassement>